

« 41 C »
SASU, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de
5 000,00 €
Siège social : 58 rue de Monceau CS 48756 75380 Paris Cedex 08
R.C.S. de Paris 913 918 165

Procès-Verbal en date du 29 août 2025

ASSEMBLEE GENERALE DES DECISIONS UNANIMES
--

Le vendredi vingt-neuf août deux mille vingt-cinq à dix-huit heures,

L'actionnaire unique de la société 41 C s'est réuni en Assemblée Générale des Décisions Unanimes au 28 B RUE DES GARONNES 95110 SANNOIS siège social de la société, sur convocation de la présidence.

Le total des parts présentées est égal au nombre d'actions composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Naïm Bendriss dirigeant(e) de la société.

Décisions

DECISION N°1

Il est pris acte par l'actionnaire unique du transfert du siège social de la société situé initialement au 28 B RUE DES GARONNES 95110 SANNOIS. Le nouveau siège social de la société est alors transféré au 58 rue de Monceau CS 48756 75380 Paris Cedex 08.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°2

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités seront réalisées auprès des organismes compétents.

DECISION N°3

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs à M. Naïm Bendriss, président de la société, ou à tout mandataire de son choix, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

BENDRISS Naim

✓ Certified by  yousign